

# INDEX – 2017 JUILLET



[TABLE](#)

(Accès direct en cliquant sur les liens en bleu)

## ACQUISITION DE MATERIELS

[ACHAT D'UN GROUPE ELECTROGENE ET D'UNE MOTOPOMPE POUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE](#)

## BUDGET

[TAXE DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LES CONSTRUCTIONS ANTERIEURES A 2005 \(1<sup>ER</sup> AVRIL\)](#)

[SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PIETONNIER RUE DE LA CROIX CROSSON](#)

## ADMINISTRATION

[CHARTRE DE GOUVERNANCE POUR LE PLUI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES](#)

## INFORMATION

### C.C. BRETAGNE ROMANTIQUE

[RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES](#)

### CONTRAT DE SERVICE

[RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LE NETTOYAGE DES VITRES](#)

### TRAVAUX DE RESEAUX

[EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE PIERRE BERTEL](#)

### TRAVAUX DE VOIRIE EN REGIE

[DEVIS POUR L'AMENAGEMENT PIETONNIER RUE DE LA CROIX CROSSON](#)

[DEVIS POUR LE TERRASSEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS](#)

## SEANCE DU 20 JUILLET 2017



[TABLE](#)

**Nombre de conseillers présents : 9/11**

### INFORMATIONS PREALABLES

M. le Maire fait part à l'Assemblée du courrier de M. Sébastien GALAND, l'informant de sa démission du conseil municipal.

Il propose d'ajouter à l'ordre de jour le vote des travaux de sécurité « piéton » rue de la Croix Crosson.



[INDEX](#)

## **VALIDATION DE LA SUBVENTION ACCORDEE AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PIETONNIER RUE DE LA CROIX CROSSON.**

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Suite à la demande de subvention au titre des Amendes de Police validée lors du conseil du 20 janvier 2017, la Commission permanente du Conseil Départemental a retenu l'opération proposée : l'aménagement piétonnier rue de la Croix Crosson.

- Montant des travaux : 2 575.00€ HT
- Subvention accordée : 1 133.00€.

Pour bénéficier de ces subventions, le Conseil municipal doit délibérer pour approuver ce financement et s'engager à faire exécuter les travaux subventionnés dans les plus brefs délais.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité (10 voix Pour)**

- **D'ACCEPTER** la somme de 1 133€ proposée
- **DE S'ENGAGER** à faire exécuter les travaux prévus dans les plus brefs délais
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

## DEVIS POUR L'AMENAGEMENT PIETONNIER RUE DE LA CROIX CROSSON

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD présente l'estimation de la Communauté de Communes Bretagne Romantique relative aux travaux de modernisation de l'allée piétonne rue de la Croix Crosson pour lesquels une subvention au titre des amendes de police a été accordée.

Il est rappelé que le montant des travaux est estimé à 2 575€ HT, soit 3 090€ TTC ;

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité (10 voix Pour)**

- **DE VALIDER** les travaux en régie pour un montant estimé à 2 575€ HT – 3 090€ TTC
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

## CHARTRE DE GOUVERNANCE POUR LE PLUI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

Rapporteur : René SAUDRAIS

Suite à la présentation lors du conseil municipal du 23 juin, M. le Maire propose à l'Assemblée d'approuver la Charte de gouvernance pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CCBR.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (9 Pour - 1 Abstention)**

- **D'APPROUVER** la Charte de gouvernance pour le PLUi de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

[INDEX](#)

## RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

Rapporteur : Serge DURAND

Présentation du rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.  
Questions/Réponses

**(Pas de vote) Suite à cet exposé, les membres du conseil prennent acte de ce rapport.**

[INDEX](#)

## EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DE L'ABBE PIERRE BERTEL

Rapporteur : René SAUDRAIS

Le raccordement des usagers situés au-delà du numéro 8 de la rue Abbé Pierre Bertel nécessite une extension du réseau d'assainissement collectif. Le délégataire (SAUR) présente un devis pour l'extension du réseau d'assainissement rue de l'Abbé Pierre Bertel d'un montant de 3 880.00€ HT soit 4 656.00€ TTC.

Les travaux seront imputés sur le budget assainissement.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité**

- **DE VALIDER** le devis de la SAUR d'un montant de 3 880.00€ HT soit 4 656.00€ TTC.
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Pour information : actuellement, un usager n'est pas encore raccordé. Le montant des travaux nécessaires au rejet de ses effluents dans le réseau collectif (chiffré par le délégataire) s'élève à 1 380€ HT, 1 656€ TTC.

[INDEX](#)

## MONTANT DE LA TAXE DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LES CONSTRUCTIONS ANTERIEURES A 2005 (1<sup>ER</sup> AVRIL)

Rapporteur : René SAUDRAIS

Considérant que les constructions antérieures à 2005 n'ont pas pu bénéficier des subventions d'aide d'Etat au raccordement, et dans la perspective de la régularisation du périmètre d'assainissement et de son élargissement, sur les conseils de la maîtrise d'œuvre, il est proposé de fixer la taxe de raccordement à l'assainissement collectif à 1 000€ par construction existante antérieure à 2005 (année de la mise en service de la station).

### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité

- **DE FIXER** la taxe de raccordement à l'assainissement collectif à 1 000€ par construction existante, antérieure au 1<sup>er</sup> avril 2005 (année de la mise en service de la station).

[INDEX](#)



## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LE NETTOYAGE DES VITRES

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD présente le devis de la Société LAFOND pour le nettoyage de la vitrerie intérieure et extérieure des bâtiments communaux (salle des fêtes, salle des associations, mairie et groupe scolaire), y compris l'essuyage des encadrements.

Il est proposé 2 contrats :

- Un contrat de 3 ans (2018-2020) au tarif de 475.00€ HT par intervention, à raison de 2 passages par an. Soit un forfait annuel de 950.00€ HT
- Un contrat d'un an au tarif de 495.35€ HT par intervention, à raison de 2 passages par an. Soit un forfait annuel de 990.70€ HT

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité**

- **DE RETENIR** le contrat de 3 ans (2018-2020) soit un forfait annuel de 950.00€ HT pour 2 passages par an.

[INDEX](#)

## ACHAT D'UN GROUPE ELECTROGENE ET D'UNE MOTOPOMPE POUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Rapporteur : René SAUDRAIS

Le Maire présente les devis reçus des sociétés MPS (Motoculture Pièces Service), Agri-Evran et Combourg Motoculture pour l'achat d'un groupe électrogène et d'une motopompe pour le PCS.

	Groupes électrogènes	Prix HT	Prix TTC	Motopompe	Prix HT	Prix TTC
Agri Evran	Groupe SDMO Kohler Phoenix 6300	790.00	948.00	Pompe Renson Réf 980006 – Modèle particulier grand public	345.00	414.00
	Groupe SDMO Kohler Phoenix 6500	1095.00	1 314.00	Pompe Renson Moteur GX Honda modèle professionnel usage intensif	790.00	948.00
Motoculture Pièces Service	Groupe électrogène Univert 5400 W pro	799.17	959.00	Pompe à eau Matsusaka – Moteur 4T/3.5CV Honda GX120 – Débit 32 m3/H – Diam. Refoul./aspiration 80mm Hauteur refoulement : 35m	324.17	389.00
				Pompe à eau Matsusaka – Moteur 4T/3.5CV Honda GX120 – Débit 32 m3/H – Diam. Refoul./aspiration 50mm Hauteur refoulement : 35m	357.50	429.00
	Groupe électrogène Pro Sentar Honda GX390	915.83	1 099.00	Pompe à eau Matsusaka – Moteur 4T/5CV Honda GX160 – Débit 60 m3/H – Diam. Refoul./aspiration 80mm Hauteur refoulement : 32m	399.17	479.00
				Pompe à eau Matsusaka – Moteur 4T/5CV Honda GX160 – Débit 60 m3/H – Diam. Refoul./aspiration 80mm Hauteur refoulement : 35m	449.17	539.00
Combourg Motoculture	Groupe électrogène Pramac OVH – Cylindrée 389 cm3 Puissance continue 2.7 à 3.0 Kw	615.83	739.00	Pompe à eaux moteur Honda GX160 4 temps – OVH – 163 m3 – 5 CV – Débit maxi 24 m3/h – Hauteur de refoulement maxi 75m	382.50	459.00
	Groupe électrogène Pramac OVH – Cylindrée 420 cm3 Puissance continue 4.5 à 5.0 Kw	749.17	899.00	Pompe à eaux moteur Honda GX160 4 temps – OVH – 163 m3 – 5 CV – Débit maxi 60 m3/h – Hauteur de refoulement maxi 32m	449.17	539.00

M. le Maire propose de retenir la proposition de Combourg Motoculture (garantie 2 ans) :

- Groupe électrogène Pramac OVH – Cylindrée 420 cm3 à 749.17€ HT, soit 899€ TTC

- Pompe à eau moteur Honda GX160 – Débit maxi 60 m<sup>3</sup>/h à 449.17€ HT, soit 539€ TTC
- **Soit un TOTAL : 1 198.34€HT - 1 438€ TTC**

Il est convenu de commander également, 10 mètres de tuyaux d'aspiration et 25-30 mètres de tuyaux de refoulement pour la pompe à eau.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (9 Pour – 1 Abstention)**

- **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise Combourg-Motoculture pour un total de 1 198.34€ HT – 1 438€ TTC (achat des tuyaux de la pompe non compris)
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

## DEVIS POUR LE TERRASSEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD, Adjoint aux travaux, présente l'estimation de la CCBR pour le terrassement du terrain multisports d'un montant de 23 327.50€ HT, soit 27 993.00€ TTC.

### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité

- **DE VALIDER** le devis estimatif (travaux effectués en régie) de la Communauté de Communes Bretagne Romantique pour un montant de 23 327.50€ HT, soit 27 993.00€ TTC.

[INDEX](#)

## TABLE DES MATIERES - 2017 JUILLET

[INDEX](#)

SEANCE DU 20 JUILLET 2017 .....	2
INFORMATIONS PREALABLES .....	2
VALIDATION DE LA SUBVENTION ACCORDEE AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PIETONNIER RUE DE LA CROIX CROSSON. ....	3
DEVIS POUR L'AMENAGEMENT PIETONNIER RUE DE LA CROIX CROSSON.....	4
CHARTRE DE GOUVERNANCE POUR LE PLUI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE.....	5
RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE.....	6
EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DE L'ABBE PIERRE BERTEL .....	7
MONTANT DE LA TAXE DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LES CONSTRUCTIONS ANTERIEURES A 2005 (1 <sup>ER</sup> AVRIL) .....	8
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LE NETTOYAGE DES VITRES .....	9
ACHAT D'UN GROUPE ELECTROGENE ET D'UNE MOTOPOMPE POUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.....	10
DEVIS POUR LE TERRASSEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS.....	12